
Membre du Comité d'audit, des risques et des finances du Bureau exécutif

Mission

Le Comité d'audit, des risques et des finances du Bureau exécutif de World Athletics (ci-après le « Comité ») est désigné par le Bureau exécutif et lui fait rapport conformément aux dispositions de l'Article 58.2(i) des Statuts de World Athletics et de la Règle 4.32.1 de ses Règles de gouvernance.

Rôles principaux du Comité :

- Concernant ses fonctions d'audit et de gestion des risques, il a pour mission de seconder le Bureau exécutif dans l'exercice de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne ainsi que dans l'identification et la gestion des principales catégories de risques ;
- Concernant sa fonction en matière de finances, il a pour mission de seconder le Bureau exécutif dans l'examen des questions relatives à la gestion financière dans l'objectif de préserver la stabilité financière et de renforcer la transparence et la responsabilisation.

Le Comité est composé d'un maximum de huit membres, parmi lesquels le Président et deux autres membres sont issus du Bureau exécutif et désignés en qualité de membres du Comité en janvier 2020. Il convient maintenant de procéder à la nomination d'un maximum de cinq membres supplémentaires pour siéger au Comité. Ces cinq membres seront nommés par le Bureau exécutif en mars 2020. Le mandat, d'une durée d'environ quatre ans, expirera à l'issue du Congrès électoral en 2023.

Le Comité doit se réunir au moins trois (3) fois par an (essentiellement à distance) pour s'aligner sur les réunions tenues dans le cadre des cycles d'audit et de rapports financiers. Il peut se réunir à d'autres moments à la demande du Bureau exécutif. Entre les réunions, le Comité accomplira ses missions par courrier électronique et par conférence téléphonique, selon les besoins, aux fins de s'acquitter de ses fonctions.

Le rôle du Comité est amené à évoluer, avec la création d'un comité distinct chargé de la gestion des risques qui sera constitué par le Bureau exécutif ultérieurement dans l'année. Ce comité distinct aura pour mission d'assumer les responsabilités spécifiques relatives à la gestion des risques tel que décrit ci-dessous :

Responsabilités

En bref, les responsabilités du Comité sont les suivantes :

- Contrôler l'intégrité des états financiers de World Athletics et de ses éventuelles filiales afin de s'assurer que ces états répondent aux principes financiers en vigueur et qu'ils soient conformes à la législation monégasque et aux Statuts. Contrôler toute autre communication officielle relative à la situation financière de World Athletics. Examiner les questions importantes en matière d'information financière liées à l'établissement de rapports financiers et toute décision afférente. Rendre compte au Bureau exécutif des conclusions issues de cette vérification et émettre les recommandations qui en découlent. Ceci comprend d'assurer le lien avec le cabinet d'audit de

World Athletics, la formulation de recommandations quant aux conditions d'engagement du cabinet d'audit et la tenue de réunions avec ce dernier ;

- Assurer le suivi, examiner et faire rapport au Bureau exécutif sur les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ou d'audit interne de World Athletics, ainsi que sur le type et la nature des risques auxquels World Athletics est exposée ;
- Gérer et recevoir les comptes rendus des instances ou des officiels compétents de World Athletics sur l'élaboration, la mise en œuvre et le respect des politiques et des procédures de détection de la fraude, de prévention de la corruption et sur la manière dont le personnel et les fournisseurs de World Athletics peuvent, en toute confidentialité, faire part de leurs préoccupations concernant d'éventuelles irrégularités en matière d'information financière ;
- Formuler des recommandations au Bureau exécutif sur la stratégie à suivre en matière d'investissements financiers, y compris la démarche à adopter pour faire face aux fluctuations liées aux taux de change, et contrôler régulièrement en concertation avec le Directeur financier que cette stratégie est bien appliquée ou mise à jour en fonction de l'évolution des marchés financiers ;
- Examiner et faire des recommandations au Bureau exécutif concernant la validation de Transactions substantielles, telles que définies dans les Statuts et conformément à la Règle 4.20.3 des Règles de gouvernance.

Qualités individuelles

Le Président et les membres du Comité auront collectivement une expérience dans les domaines de la gouvernance et des finances. Chaque personne sera nommée principalement pour ses compétences relevant du champ d'activité du Comité. Par ailleurs, les membres doivent faire preuve des qualités suivantes :

- Intégrité irréprochable ;
- Expérience pertinente dans des organisations internationales et/ou de grandes sociétés commerciales ;
- Expérience pertinente dans le domaine des finances au niveau international et/ou en matière de transactions commerciales ;
- Connaissances et/ou expérience pertinente en matière de gestion des risques.

Administration

World Athletics remboursera les frais de voyage de chacun des membres du Comité et leur versera une indemnité symbolique.

Processus de sélection

À l'issue du processus de sélection, un groupe de travail sera chargé de formuler des recommandations au Bureau exécutif sur les candidats présélectionnés.

Comment postuler

Les candidats sont invités à lire les Règles de gouvernance pour comprendre le rôle, les responsabilités et les fonctions du Bureau exécutif.

Chaque membre de Comité doit satisfaire à une Vérification d'éligibilité menée par le Panel de vérification, pour confirmer leur admissibilité à cette fonction. En conséquence, les postulants sont invités à consulter aussi les Règles de vérification d'éligibilité.

Les Règles de gouvernance et les Règles de vérification d'éligibilité sont disponibles en cliquant [ici](#).

Les candidatures concernent les postes à pourvoir au Comité d'audit, des risques et des finances, sur la base des responsabilités et des qualités personnelles définies ci-dessus. Toutefois, étant donné que le rôle du Comité est amené à évoluer avec la création, plus tard dans l'année, d'un comité distinct chargé des risques, les personnes ayant une expertise et une expérience spécifiques en matière de gestion des risques sont également encouragées à postuler pour examen ultérieur.

Les candidatures doivent parvenir au Groupe de travail (adresse électronique: EB-Committees-Applications@worldathletics.org), **au plus tard le dimanche 7 juin 2020**. Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Un **curriculum vitae** complet ;
- **Les coordonnées personnelles** du postulant telles que : les adresses professionnelle et privée, les numéros de téléphone (y compris le téléphone portable) et l'adresse électronique personnelle.
- **Références** : les coordonnées complètes de trois personnes de référence. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation avec vous. Il incombe au candidat de s'assurer que ces personnes sont disposées à fournir des informations au membre de l'équipe de recrutement qui prendra contact avec elles, le cas échéant.

World Athletics pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et accepte les candidatures d'un large éventail de candidats, quels que soient leur âge, leur sexe, leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur handicap.